

Les 02 Sous-préfets d'Arrondissement d'Ebolowa 1er et Ebolowa 2ème à couteaux tirés. Pendant que l'un, auteur du message porté appelant à la révision du statut et à l'élection du nouveau bureau syndical ou association des moto-taxis le mardi, 23 novembre 2021 à 10 h à la salle des actes de la Mairie d'Ebolowa 1er sur instruction du Préfet de la Mvila, l'autre adresse une convocation invitant le principal protagoniste, Lucien Bikoué Eloundou par ailleurs Président du Sydemotam, le Syndicat contesté par la frange majoritaire ressortissante du Noun à se présenter dans ses locaux le même jour et à la même heure.

Le refus catégorique de payer l'impôt libératoire et la bastonnade infliger au sieur Essono Etienne membre du Sydemotam en le laissant pour mort au marché Oyenga a fini par mettre le feu au poudre. Depuis, les deux franges s'affrontent sans ménagement avec pour corrolaire la multiplication de nombreux cas d'incivisme et de défiance vis à vis de l'autorité.

<< Vous ne pouvez pas venir vous imposer dans un syndicat où vous n'êtes ni membre, ni adhérent et quand il faut chercher à entrer au lieu de venir posement et dire que moi aussi j'ai besoin d'entrer, tu réunis les gens qui ne sont ni membres, ni adhérents pour venir faire le désordre sur la voie publique et exiger que vous ne voulez pas d'un tel >> : Nous a avoué Lucien Bikoué Eloundou Président par intérim du Sydemotam l'un des 02 syndicats reconnus légalement et exerçant voici des années dans la Mvila.

En effet les statistiques disponibles dans les 2 Mairies d'Arrondissement d'Ebolowa 1er et Ebolowa 2ème signalent plus de 2000 moto-taxis dans la ville regroupés au sein de 02 principales branches syndicales en majorité dominée par la communauté Bamoun qui conteste le bureau mis en place par le Sydemotam que préside Lucien Bikoué Eloundou un natif de la localité et l'accuse de pactiser avec l'autorité et les Mairies d'Arrondissement dans la vente des chasubles y compris du payement de l'impôt libératoire sans leur consentement.

Une situation qui a dégénéré à mainte reprises. Il aura fallu l'arbitrage du Sous-préfet d'Ebolowa 1er Elvis Akondi pour recadrer les choses et calmer les esprits. Fatigué de cet état de fait et compte tenu de la recrudescence de nombreux cas d'accidents de la circulation et d'actes d'agressions signalées ici et là par les usagers, l'autorité préfectorale a instruit son collaborateur d'Ebolowa 1er, d'organiser cette filière et de mettre les principaux protagonistes d'accord c'est-à-dire sur la même longueur d'onde.

Toutefois ont est plutôt surpris de la convocation du seul intermédiaire visible et conciliable de la part du Sous-préfet d'Ebolowa 2ème avec la mention nota bene qui souligne : **<< *Vous êtes avisé qu'en cas de non présentation vous serez poursuivi pénalement par les textes en vigueur* >>**. Une convocation qui tombe le même jour et à la même heure du message porté cité plus haut appelant à une réunion de révision du statut et à l'élection du bureau syndical ou association des moto-taxis exerçant dans la Mvila. Une dissonance et une brouille qui risque de mettre une fois de plus le feu au poudre et nous plonger dans l'impasse à l'approche des fêtes de fin d'année dans un secteur aussi sensible et à même de troubler la cohésion sociale.